

58E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASEAN

Alger s'inquiète du «recours ouvert à la force»

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR AL ANDALOUSSI

Les avancées économiques du Sud Global, face à la puissance du Nord Global

Les crises ou les conflits, de toute nature, impactent généralement l'économie mondiale et les économies nationales. L'impact est d'autant important que les zones de conflit sont fournisseurs ou clients des marchandises. Le dernier conflit au Moyen Orient n'a pas eu un impact significatif sur l'économie mondiale, pourtant la zone concernée est un centre majeur de production des hydrocarbures et surtout une zone de transit de plus de 20% du pétrole mondial. Aucune attaque contre les installations de production, ni sur les moyens de transport et encore moins un blocus du passage d'Ormuz. Tout le monde trouve son compte, au plan économique, pour maintenir l'activité et les échanges. Certains analystes diront que c'est une guerre « arrangée » entre les USA et l'Iran ; ses objectifs ne sont pas immédiats mais lointains. L'impact sur l'économie mondiale a été marginal, sur les 12 jours de guerre, les prix du pétrole ont connu une petite hausse de 5%, vite revenus à leur niveau d'avant-guerre.

P3

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

**L'Australie cesse ses importations
du phosphate sahraoui**

P11

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**La DGF compte acquérir
80 nouveaux drones**

P2

LUTTE CONTRE
LES INCENDIESLa DGF compte acquérir
80 nouveaux drones

La Direction Générale des Forêts (DGF) a pris une série de mesures pour renforcer la vigilance dans le cadre du plan de prévention des incendies, en raison de la hausse des températures, a déclaré à l'APS, le Directeur de la Protection des plantes et des animaux au sein de la DGF, Saïd Si Ali. Il a précisé que la DGF a adressé une note à l'ensemble de ses agents à travers le territoire national, insistant sur la nécessité d'élever le niveau de préparation, de redoubler de prudence et de maintenir une vigilance maximale tout au long de la journée. La DGF souligné, dans cette note l'importance de renforcer la coordination avec tous les intervenants concernés par la lutte contre les incendies de forêts, notamment la Protection civile et les collectivités locales, en raison des conditions climatiques exceptionnelles qui exigent une présence accrue sur le terrain. Dans ce contexte, les différentes conservations des forêts intensifient leurs campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, via les médias locaux ou directement, afin de les informer sur les comportements à adopter pour protéger les ressources forestières et les inciter à signaler rapidement tout départ de feu, ainsi que sur les démarches à suivre en cas d'incendie, selon le même responsable. Le même responsable a assuré que tous les moyens humains et matériels sont mobilisés. Les conservations des forêts ont été dotées d'équipements supplémentaires et de matériel mobile. Il a précisé que 544 unités d'intervention, 497 centres de vigilance et 40 colonnes mobiles ont été mobilisés dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts pour cette année. La Direction Générale des Forêts prévoit également l'acquisition prochaine de 80 drones pour la détection précoce des incendies, notamment dans les zones difficiles d'accès. Ces nouveaux équipements viendront s'ajouter aux 35 drones déjà en service, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité des opérations et d'obtenir des résultats positifs.

FRONTIÈRES ALGÉRO-
MAROCAINESMise en échec de
tentatives d'introduction
de plus de 16 quintaux de
drogue

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 1er au 8 juillet, «42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 16 quintaux et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 8,67 kilogrammes de cocaïne et d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevaient à 1.783.279 comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires». «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 1er au 8 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national», a-t-on ajouté.

R.N

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les sous-traitants algériens peuvent
fournir 3000 composants aux usines

Asseoir une véritable industrie automobile en Algérie exige la conjugaison des efforts des différents acteurs du secteur, y compris les entreprises actives et opérationnelles, dont celles opérant actuellement dans la fabrication de pièces de rechange et d'accessoires de service après-vente.

Le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat, M. Kamel Agsous, a salué, mardi dans une déclaration faite mardi à l'APS, les conclusions de la dernière réunion du Conseil des ministres dans le volet relatif à la construction automobile au niveau local, estimant qu'elles envoient un «message fort» aux opérateurs économiques, constructeurs et sous-traitants, les encourageant à investir davantage dans ce secteur vitale créateur de richesses et d'emplois. Selon lui, asseoir une véritable industrie automobile en Algérie exige la conjugaison des efforts des différents acteurs du secteur, y compris les entreprises actives et opérationnelles, dont celles opérant actuellement dans la fabrication de pièces de rechange et d'accessoires de service après-vente. «Une réelle opportunité s'offre à ces entreprises, à condition qu'elles répondent aux normes internationales», a-t-il dit, précisant que le secteur de la sous-traitance peut livrer aux usines automobiles plus de 3.000 composants à l'exception du moteur.

Le président de la République avait salué, en Conseil des ministres, les concessionnaires sincères qui œuvrent à asseoir une véritable industrie automobile, rompant ainsi avec l'histoire sombre de certains fraudeurs qui opéraient dans ce secteur avant 2019», soulignant que les agréments relatifs à la construction et à l'importation de véhicules relevaient de la compétence exclusive du Conseil des ministres. Insistant sur «la nécessité absolue d'impliquer les entreprises algériennes de sous-traitance qualifiées dans différentes spécialités de l'industrie automobile comme condition sine qua non», le président de la Ré-



publique avait, en outre, ordonné l'ouverture du secteur aux entreprises industrielles nationales dans le domaine de l'électricité automobile, des pièces de rechange et autres. Dans des déclarations à l'APS, des économistes ont souligné l'importance de ces décisions, affirmant qu'elles posaient les bases d'une véritable industrie mécanique. Dans ce cadre, l'expert Abdelkader Slimani a indiqué que ces décisions reflétaient la volonté de l'Etat de rompre avec les expériences passées marquées par l'absence de véritable industrialisation, relevant que le président de la République a fait preuve d'une orientation claire vers l'établissement d'une véritable industrie automobile, fondée sur des partenariats productifs. L'intégration des micro-entreprises,

des start-up et des groupes industriels dans le système de sous-traitance permettra de créer un tissu industriel dynamique, capable de s'adapter et de se développer, a-t-il ajouté, expliquant que l'Algérie dispose de capacités importantes pour devenir un hub régional d'industrie automobile. Evoquant le rôle majeur que peut jouer le tissu de la sous-traitance industrielle algérienne dans la construction automobile, à travers la production d'accessoires en plastiques, de pièces électriques et de batteries, M. Slimani a salué la décision limitant l'octroi des agréments relatifs à la construction et à l'importation de véhicules au Conseil des ministres, affirmant que cela garantira la transparence et la stabilité.

Synthèse : Ali.C

COUR D'ALGER

4 ans de prison ferme pour Neghza et Sahli

La 10e chambre pénale près la Cour d'Alger a prononcé, hier, des peines variées, assorties de mandats de dépôt à l'audience, à l'encontre de 82 accusés poursuivis dans le dossier d'achat de formulaires de candidature à la présidentielle de 2024. Dans le prononcé du jugement, une peine de 4 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars ont été infligées aux trois accusés désireux de se présenter à l'élection présidentielle de 2024: Saïda Neghza, Belkacem Sahli et Abdelhakim Hamadi. En outre, des mandats de dépôt ont été émis à leur encontre lors de l'au-

dience. La même juridiction a également réduit les peines pour d'autres accusés, qu'ils soient détenus ou non, à des peines allant de 2 ans à 18 mois de prison ferme, assorties d'une amende de 20 000 dinars pour chacun. Ce verdict intervient après que le procureur général a requis, lors de l'audience de mardi, 10 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars à l'encontre des trois candidats à la présidentielle du 7 septembre 2024, ainsi que des peines allant de 5 à 8 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars contre les autres accusés. Les réquisitions du parquet ont

été formulées à l'issue d'un procès-marathon qui a duré près de 7 heures sans interruption, marqué par une organisation rigoureuse et des interrogatoires approfondis de chaque prévenu sur les faits qui leur sont reprochés. Les accusés étaient poursuivis pour des faits relevant de la loi anti-corruption, notamment : octroi d'avantages indus, abus d'influence, dons ou promesses de dons en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des votes électoraux, abus de fonction, réception de dons ou de promesses en échange de voix électorales, et escroquerie.

R.N

ALGÉRIE-MAURITANIE

Ouverture des travaux de la 2e session
de la commission sécuritaire

Les travaux de la deuxième session de la commission sécuritaire algéro-mauritanienne ont débuté, hier, à Alger. Cette réunion est coprésidée par les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur des deux pays. Cette session, qui s'étale sur deux jours, s'inscrit dans le cadre de la concertation et de la discussion des moyens de renforcer la coordination sécuritaire et opérationnelle entre les deux pays, dans un contexte régional marqué par un rythme accéléré de changements géopolitiques, une instabilité sécuritaire persistante et de multiples ingérences étrangères. Cette réunion intervient également dans un contexte de défis et d'enjeux sécuritaires importants nécessitant une intensification des efforts et de la coordination,

en plus de la question du développement des zones frontalières. À noter que la première session de cette commission s'était tenue en 2023 dans la capitale mauritanienne, Nouakchott. Par ailleurs, Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a passé en revue, hier à Alger, avec une délégation du ministère mauritanien de l'Intérieur, de la Promotion de la décentralisation et du Développement local, les expériences des deux pays en matière de développement local et d'aménagement et de renforcement de l'attractivité du territoire, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Après avoir suivi un exposé sur la vision stratégique de déve-

loppement et de modernisation d'Alger, la délégation mauritanienne a «salué les projets programmés dans les quatre grands plans inscrits dans ce cadre», a ajouté la même source. La délégation mauritanienne, accompagnée de M. Rabehi, a ensuite visité plusieurs espaces publics dans la capitale, notamment le Jardin d'Essai du Hamma, la Promenade des Sablettes et la Marina d'Alger. Cette visite a permis de réaffirmer la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays et d'échanger les vues sur les nouvelles perspectives de coopération en matière de développement local et de gestion des grandes villes, selon le communiqué.

R.N

58E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASEAN

Alger s'inquiète du «recours ouvert à la force»

M. Attaf a souligné l'engagement de l'Algérie à œuvrer aux côtés de l'ASEAN à défendre les valeurs de paix, de respect mutuel, de coopération sincère et d'entraide, afin de renforcer le respect des règles du droit international, en tête desquelles les principes du Traité d'amitié et de coopération.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a mis en avant, dans une allocution prononcée hier à Kuala Lumpur (Malaisie) à l'occasion de la 58e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN, la "forte volonté" de l'Algérie de renforcer les relations d'amitié et de coopération séculaires avec tous les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ainsi que son engagement à apporter une nouvelle dimension à ces relations bilatérales à la faveur de son adhésion au Traité d'amitié et de coopération de cette Organisation. Il a précisé que l'adhésion de l'Algérie à cette repose sur trois principaux motifs. "Le premier motif émane de notre estime et de notre admiration pour les pays de l'ASEAN ayant démontré avec brio, à travers leurs activités, leurs travaux et leurs résultats et exploits réalisés, comment la coopération régionale peut-elle mener la transition, renforcer la stabilité et réaliser le bien-être commun de tous". L'Algérie, a-t-il affirmé, considère l'ASEAN comme "un modèle exceptionnel d'intégration régionale capable d'inspirer réellement des efforts similaires dans tous les coins du monde, particulièrement en Afrique". Le deuxième motif consiste, a-t-il souligné, en "la forte volonté animant l'Algérie de renforcer ses relations d'amitié et de coopération séculaires l'unissant à tous les pays membres de l'ASEAN", soulignant que "nous aspirons à travers notre adhésion aujourd'hui au Traité



d'amitié et de coopération à donner une nouvelle dimension à ces relations bilatérales, une dimension englobant l'ASEAN en tant que bloc uni, dont la voix collective s'élève et l'impact positif évolue sur la scène mondiale". Le troisième motif concerne, selon le ministre, "notre fierté de partager avec tous les Etats

membres de l'ASEAN notre engagement sans faille aux principes du Traité d'amitié et de coopération, d'autant plus qu'il s'agit des mêmes principes que consacre, avec la même vigueur, la Charte des Nations Unies". Il a estimé que "ces principes découlant du droit international constituent les fondements de la

politique étrangère de l'Algérie", des principes, dit-il, qui "ont façonné l'identité extérieure de l'Algérie". Ce sont ces mêmes principes qui "ont orienté et continue d'aguiler ses actions et ses positions sur la scène internationale", a-t-il rappelé. Aux yeux du patron de la diplomatie algérienne, le monde "a impérieusement besoin d'un réengagement envers ces principes, notamment au vu des évolutions et des tendances extrêmement préoccupantes qui se révèlent, devant nous, jour après jour". "Ce qui inquiète est le recours recrudescant et ouvert à la force, au mépris des us et règles reconnus", a-t-il déploré, ajoutant que "le plus alarmant est cette tendance croissante à la violation délibérée du droit international, y compris les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies". M. Attaf a également mis en garde contre "la marginalisation progressive de l'ONU, l'affaiblissement du système onusien et la transformation du Conseil de sécurité lui-même en un organe impuissant et quasi paralysé", ce qui est "extrêmement préoccupant", a-t-il martelé. Face à ces développements qui contribuent à la reconfiguration de l'ensemble du paysage mondial, M. Attaf a souligné l'engagement de l'Algérie à œuvrer aux côtés de l'ASEAN à défendre les valeurs de paix, de respect mutuel, de coopération sincère et d'entraide, afin de renforcer le respect des règles du droit international, en tête desquelles les principes du Traité d'amitié et de coopération.

Synthèse : Ali.C

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

Les avancées économiques du Sud Global, face à la puissance du Nord Global

Les crises ou les conflits, de toute nature, impactent généralement l'économie mondiale et les économies nationales. L'impact est d'autant important que les zones de conflit sont fournisseurs ou clients des marchandises. Le dernier conflit au Moyen Orient n'a pas eu un impact significatif sur l'économie mondiale, pourtant la zone concernée est un centre majeur de production des hydrocarbures et surtout une zone de transit de plus de 20% du pétrole mondial. Aucune attaque contre les installations de production, ni sur les moyens de transport et encore moins un blocus du passage d'Ormuz. Tout le monde trouve son compte, au plan économique, pour maintenir l'activité et les échanges. Certains analystes diront que c'est une guerre « arrangée » entre les USA et l'Iran ; ses objectifs ne sont pas immédiats mais lointains. L'impact sur l'économie mondiale a été marginal, sur les 12 jours de guerre, les prix du pétrole ont connu une petite hausse de 5%, vite revenus à leur niveau d'avant-guerre. La leçon à retenir est celle des alliances au sein des deux « puissances » qui s'affrontaient, d'un côté les pays de l'Occident-OTAN et de l'autre la nouvelle organisation BRICS+. Autant dans les rangs du premier « clan » le renfort a été aligné et la solidarité et le soutien ont été largement exprimés, autant pour le second, l'Iran a subi la guerre dans une grande solitude. Plus grave encore, les membres de son clan se sont alignés avec le Clan adverse, c'est le cas notamment des Emirats Arabes Unis et de l'Arabie Saoudite (tous deux membres des BRICS+). Pour une comparaison pertinente, les « BRICS », de par sa vocation et ses objectifs,

est à mettre en parallèle avec le G7. Les données suivantes montrent la puissance des BRICS+ (44,3%) comparée à celle des G7 (20,1%) en matière de contribution à la croissance économique mondiale. Le Sud Global avance bien au plan économique, mais reste éclaté au plan politique et surtout géopolitique. Peut-il devenir un acteur central sans cette puissance géopolitique ? Le chemin est encore très loin pour que le Sud Global devienne une force face aux enjeux imposés par le Nord Global. Le travail sur les formes d'organisation de la coopération au sein du Club, les BRICS+, n'est même pas entamé, les divergences politiques, particulièrement au Moyen Orient (Iran-pays arabes), les différends frontaliers (Inde-Chine), et d'autres considérations idéologiques et/ou historiques retardent l'émergence des BRICS+ au statut d'acteur respectable sur la scène internationale. Si la puissance économique est une addition d'agrégats macroéconomiques, la puissance géopolitique est une multiplication de forces militaires et de pouvoirs de nuisance dans les institutions internationales. Hormis cet épisode de crise assez grave qui a été de courte durée, la stabilité des relations économiques et financières mondiales a fait dire au FMI dans son rapport sur la conjoncture économique mondiale (Avril 2025) qu'« Après une succession de chocs prolongés et inédits, l'économie mondiale semblait avoir retrouvé une certaine stabilité, avec des taux de croissance stables mais ternes. Toutefois, la situation évolue alors que les gouvernements du monde entier redéfinissent leurs priorités et que les incertitudes atteignent de nouveaux sommets. Les

prévisions de croissance mondiale ont été sensiblement revues à la baisse par rapport à l'édition de janvier 2025 de la Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, en raison de l'application de droits de douane qui atteignent des niveaux jamais vus depuis un siècle et du haut niveau d'incertitude du moment. Au niveau mondial, l'inflation globale devrait diminuer légèrement plus lentement que prévu en janvier. » (Rapport sur « Perspectives de l'Economie mondiale », FMI Avril 2025). Soit. Mais a-t-on situé les responsabilités de ces incertitudes et de ces tensions qui « empoisonnent » les relations économiques internationales ? Les droits de douanes à des niveaux jamais atteints ne sont pas tombés du ciel, et pourtant le gendarme du commerce mondial (OMC) fait semblant de ne rien voir alors qu'il a été amené à intervenir et même à menacer un pays du Sud lorsqu'il a introduit quelques DAPS pour soutenir une production nationale ou atténuer un déficit de sa balance commerciale. Depuis quelque temps, les rapports des institutions de Bretton-Woods deviennent de plus en plus emprunts de langue de bois et sans reliefs. Est-ce les rouages de validation qui les poussent à ce comportement de neutralité ou plutôt la peur d'être accusés de prise de position politique vis-à-vis des Etats membres. Le monde n'a jamais été divisé et conflictuel comme en ce moment. Mais cette posture de vouloir satisfaire tout le monde conduirait fatalement à une perte de légitimité. Les institutions internationales ont vocation à poser les problèmes, à identifier les enjeux et à proposer des solutions ou du moins des voies de solutions grâce à la compétence de leurs fonctionnaires et à la distance qu'elles peu-

vent avoir par rapport aux acteurs sur le terrain et aux considérations de politiques internes. En cherchant la neutralité et le « politiquement correct », on risque de « lisser » trop fort les données au point de les décontextualiser. Que peut-on retenir d'une phrase comme celle qui suit : « En ce moment crucial, les pays devraient œuvrer de manière constructive pour promouvoir un environnement commercial stable et prévisible et pour faciliter la coopération internationale, tout en remédiant aux lacunes de leurs politiques et à leurs déséquilibres structurels. Cela contribuera à garantir la stabilité économique, tant sur le plan national qu'international. ». Elle est présentée comme une recommandation aux Etats membres. Il y a du bon sens général, mais point d'orientations ni en termes d'enjeux, ni en termes de politique générale pour les pays. Les pays ont-ils besoin de ce genre de recommandations génériques ? On a l'impression que les institutions internationales (FMI, WB, OMC...) fonctionnent pour elles-mêmes, pour leur propre reproduction, ou pour leurs clients privilégiés, peut-être aussi pour la maintenance du système mis en place après la deuxième guerre mondiale, que tout le monde sait qu'il était fait pour le monde occidental développé. L'OMC n'a pas pipé mot lorsque Trump a soufflé le système de libre-échange par une distribution théâtrale des droits de douanes sur toute la planète. Pourtant elle est la garante et la promotrice de ce libre-échange. Une refondation du système mondial est aujourd'hui plus que nécessaire et urgente. La gouvernance concerne aussi les relations internationales et leurs institutions.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le renforcement de l'intégration locale en point de mire

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a réaffirmé, mardi à Alger, en recevant une délégation du constructeur automobile Stellantis, conduite par le directeur des opérations de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Samir Cherfan, l'engagement de son secteur à accélérer la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer une véritable industrie automobile nationale fondée sur le renforcement de l'intégration locale et le développement d'un réseau national de sous-traitance. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, intervient dans le cadre de la mise en œuvre des directives données par le président de la République, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, concernant la nécessité d'asseoir une véritable industrie automobile et mécanique nationale, à travers l'accélération de la cadence des projets de construction automobile, le renforcement de l'intégration locale et la participation à ce processus des entreprises algériennes de sous-traitance qualifiées, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée en présence du PDG du groupe Stellantis Algérie, Raoui Beji, et d'un représentant du partenaire algérien. A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer les efforts pour augmenter le taux d'intégration locale et de développer le tissu industriel national, notamment dans le domaine de la sous-traitance, conformément aux orientations du président de la République visant à faire de cette industrie un acteur clé de la croissance économique locale et un moyen pour satisfaire les besoins du marché national dans ce domaine vital. De son côté, M. Cherfan a salué le soutien des pouvoirs publics, assurant que le groupe mobilisait tous ses moyens pour renforcer la production et encourager la sous-traitance locale en accord avec la vision globale de développement de l'industrie automobile en Algérie.

ONU

Le commerce mondial en progression au cours du premier semestre

Le commerce mondial a progressé au premier semestre 2025, tiré par les importations américaines et les exportations européennes, au moment où les Etats-Unis de Donald Trump ont lancé une guerre commerciale tous azimuts, a indiqué, l'ONU, mardi. Les dernières données de l'ONU Commerce et Développement (Cnuced) montrent que le commerce mondial a augmenté "d'environ 300 milliards de dollars sur cette période malgré un ralentissement de la croissance", selon un communiqué. Cela correspond à une progression d'environ 1,7% par rapport au second semestre de 2024, corrigé des variations saisonnières, a précisé Alessandro Nicita, économiste auprès de l'ONU Commerce et Développement. Le commerce mondial a augmenté d'environ 1,5% au premier trimestre, et la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 2% au deuxième trimestre, selon les prévisions de l'agence de l'ONU, qui ne dispose pas encore des chiffres définitifs. Pour l'ONU, la poursuite de la résilience au second semestre 2025 dépendra de "la clarté des politiques, des évolutions géoéconomiques et de la capacité d'adaptation des chaînes d'approvisionnement". Le commerce des services est resté le principal moteur de la croissance annuelle du commerce mondial, avec une hausse de 9% au cours des quatre derniers trimestres.

R.E

AFREXIMBANK

Vers l'ouverture d'une succursale régionale en Algérie

La banque est en contact avec la Banque d'Algérie afin de soutenir les efforts des banques algériennes souhaitant ouvrir des succursales dans plusieurs pays africains, et ce dans le cadre d'une initiative globale visant à financer l'expansion des banques africaines sur le continent.



Le directeur du commerce, de l'investissement et du financement des entreprises auprès de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Ayman El Zoghbi a annoncé, mardi à Alger d'une rencontre organisée dans le cadre de la tournée promotionnelle de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévu en septembre prochain en Algérie, que la banque envisage d'ouvrir une succursale régionale en Algérie, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer sa présence sur le continent africain et à appuyer ses bureaux régionaux actuels. Il a précisé que la banque est en contact avec la Banque d'Algérie afin de soutenir les efforts des banques algériennes souhaitant ouvrir des succursales dans plusieurs pays africains, et ce dans le cadre d'une initiative globale visant à financer l'expansion des banques africaines sur le continent. Il a ajouté qu'Afreximbank, dont le siège est au Caire, œuvre à financer les acheteurs africains afin de faciliter leurs importations de produits algériens, soulignant le rôle croissant de l'Algérie sur le plan économique africain.

M.El Zghbi a également exprimé la disponi-

bilité de la Banque à accompagner plusieurs entreprises algériennes désirant s'implanter sur les marchés africains, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, précisant que des projets ont été financés à cet égard en Afrique de l'Ouest et du Nord. Il a souligné l'importance de l'IATF 2025, prévu du 4 au 10 septembre prochain à Alger, pour le renforcement des partenariats et des investissements entre opérateurs économiques, à travers la mise à disposition d'une plateforme de mise en relation des acteurs économiques, leur permettant d'accéder à des bases de données et à des informations économiques et institutionnelles. Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le responsable a affirmé qu'Afreximbank s'intéresse à participer au financement du projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Algérie, en passant par le Niger, afin d'exporter le gaz vers les marchés européens et d'autres destinations internationales, ajoutant que l'opération est actuellement "à l'étude au niveau de la Banque".

Lors de cette rencontre, plusieurs interve-

nants ont souligné les opportunités prometteuses offertes par cette foire en matière de partenariat, de coopération et de conclusion de contrats entre entreprises algériennes et leurs homologues africaines.

Le représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Ali Oumellal, a souligné l'importance de la Foire dans le soutien des efforts d'exportation hors hydrocarbures, qualifiant l'événement d'opportunité pour décrocher de "bons contrats" avec des partenaires africains, à même de bénéficier d'un soutien financier d'Afreximbank. Il a mis en avant le développement qualitatif de plusieurs secteurs industriels en Algérie, permettant d'accéder aux marchés africains grâce à la qualité de leurs produits et au respect des normes internationales. Il a également salué la compétitivité de secteurs de l'industrie pharmaceutique, de la cimenterie et de l'agroalimentaire, estimant qu'ils peuvent renforcer leur présence sur le continent, que ce soit à travers la Foire ou par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Synthèse : S.A.K

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

Le Centre de Saidal réceptionné avant fin 2025

Le Centre de recherche, de développement et d'innovation relevant du groupe Saidal sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a annoncé, mardi à Alger, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri. L'annonce a été faite lors d'une visite d'inspection effectuée par le ministre à plusieurs projets du secteur dans la wilaya d'Alger, accompagné du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi et en présence du président de l'APW, Mohamed El-Habib Benboulaïd, ainsi que des cadres du ministère et des autorités locales.

Au cours de cette visite, M. Kouidri a inspecté le projet du Centre de recherche, de développement et d'innovation relevant du groupe Saidal, sis à la commune de Rahmania. Les travaux de ce centre ont débuté en 2017 sur une superficie de 7929 M2, financé par le Fonds national d'investissement (FNI) à hauteur de 2 milliards de DA. Il a souligné que le projet, initialement prévu

pour être livré en 2020, "a connu un retard injustifié", affirmant que sa livraison aura lieu avant la fin de l'année en cours.

Dès sa mise en service, le centre sera chargé de développer des médicaments génériques, des produits parapharmaceutiques et des compléments alimentaires, ainsi que d'habiliter les matières premières selon les normes internationales et d'améliorer les procédés de contrôle et d'analyse. Il s'agit également de la valorisation des produits naturels, du transfert de technologie et d'accompagnement des unités de production relevant du groupe. Le centre assurera également une veille scientifique et technologique continue, à renforcer la conformité environnementale en développant des normes de gestion et de nettoyage durables, à s'impliquer dans des programmes de recherche nationaux et internationaux et à valoriser leurs résultats par le dépôt de brevets d'invention. Il participera également à

des manifestations scientifiques et technologiques, tout en encadrant des projets de fin d'études, des thèses de doctorat et des porteurs de projets innovants.

Dans le même sillage, le ministre a affirmé que la production locale de médicaments permet de couvrir 80% des besoins nationaux, avec une saturation constatée dans certains types, ce qui nécessite, a-t-il dit, "une régulation du marché et une orientation des opérateurs vers la production de médicaments importés". Il a, en outre, souligné les efforts du secteur pour réduire la facture d'importation grâce à l'entrée en service, cette année, d'unités de production de matières premières. Il a fait état de la création à l'avenir d'une unité de stérilisation de dispositifs médicaux, ce qui contribuera à leur fabrication au niveau local, étant donné que 98% de ces dispositifs sont importés actuellement.

R.E



EL KALA
(EL TARF)

Ouverture de la manifestation "semaine de la biodiversité"



La manifestation "semaine de la biodiversité" s'est ouverte mardi dans la commune d'El Kala (El Tarf) à l'initiative du Parc national de cette même commune en coordination avec la Direction générale des forêts et le bureau d'Afrique du Nord du Fonds mondial pour la nature (WWF).

Cette rencontre ouverte par les autorités de la wilaya réunit des experts écologistes, des chercheurs et étudiants universitaires, a indiqué le directeur du

Parc d'El Kala, Aziz Raquedi, qui a souligné que l'objectif de l'initiative est de mettre en exergue les ressources naturelles exceptionnelles de la wilaya et de consolider les efforts de préservation de sa biodiversité à l'heure des changements climatiques. La manifestation permet, notamment "aux étudiants participants d'acquérir des connaissances et compétences pratiques liées à la gestion et la protection des écosystèmes en Algérie", a ajouté le même cadre qui a souli-

gné que la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 13 juillet verra l'organisation d'ateliers de formation au profit de 25 étudiants en master et doctorat de 12 universités du pays.

Ces ateliers qui concernent les thèmes de l'environnement, des forêts, des organismes marins et les maladies des végétaux approfondissent, notamment les connaissances des étudiants et incitent à poursuivre leurs recherches scientifiques sur le terrain, a-t-il ajouté.

Dr. Fatiha Bekkaria de l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf a indiqué que cette manifestation contribue à rapprocher la recherche scientifique des exigences immédiates de protection de l'environnement.

La représentante du bureau d'Afrique du Nord du WWF, Karima Yahia, a considéré que cette rencontre est une opportunité pour l'échange d'expériences entre chercheurs et gestionnaires dans le domaine de la protection de la biodiversité.

EL BAYADH

1.600 enfants bénéficieront des colonies de vacances

Quelque 1.600 enfants de la wilaya d'El Bayadh devront bénéficier des colonies de vacances organisées dans les régions côtières, durant la saison estivale en cours, a indiqué la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS). Le directeur du secteur, Kaddour Meziane, a indiqué à l'APS que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ce programme. Il concernera 1.600 enfants, répartis entre 850 enfants pris en charge par la DJS et 750 autres relevant de la part octroyée à la Direction de l'administration locale. Ces colonies de vacances sont destinées aux enfants âgés de 8 à 14 ans, notamment les adhérents des maisons de jeunes, les élèves brillants, ainsi que les adhérents des groupes des Scouts musulmans algériens. Les enfants seront répartis en plusieurs groupes pour un séjour touristique et récréatif de 10 jours sur les plages de Ténès (wilaya de Chlef) et Ain El Turk (wilaya d'Oran). Ils seront accompagnés par des encadrants issus du secteur de la jeunesse et des animateurs spécialisés, et bénéficieront d'un programme éducatif, récréatif et touristique riche et varié tout au long du séjour. Par ailleurs, la saison estivale en cours a également vu l'ouverture de 12 piscines dans différentes régions de la wilaya d'El Bayadh, dont deux piscines semi-olympiques et huit piscines de proximité. Un centre aquatique couvert à Bougobou devra également ouvrir ses portes, avant la fin de cette semaine, selon la même source.

OUM EL BOUAGHI

Récupération de 15 terrains du foncier industriel inexploité

Plus de 15 terrains du foncier industriel inexploité ont été récupérés depuis début 2024 à ce jour à travers la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'Industrie, Ahcène Remache. La superficie du foncier industriel ainsi récupérée à travers des zones d'activités et de stockage, des zones industrielles et autres assiettes relevant du domaine de l'Etat a atteint 11,26 hectares, a précisé à l'APS le même responsable. Il a été également décidé d'annuler 185 attributions de foncier industriel en vue de la récupérer, outre l'envoi de 137 mises en demeure à des bénéficiaires retardataires, a indiqué, M. Remache qui a précisé que l'opération de récupération intervient après l'examen des dossiers des bénéficiaires par la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement. Le travail de la commission entre dans le cadre de la loi 23-17 du 15 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, a noté le même directeur. Selon la même source, le foncier récupéré, lorsqu'il est aménagé et exempt de problèmes techniques, est aussitôt publié sur la plateforme numérique de l'investisseur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement AAPI.

SIDI BEL-ABBES

Une journée d'étude autour du projet "Communes Vertes 02"



Une journée d'étude s'est tenue, mardi à Sidi Bel-Abbes autour du projet "Communes Vertes 02", dans le cadre du programme de partenariat entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la GIZ (Agence allemande de coopération internationale), sous le slogan : "Soutenir la transition énergétique et les énergies renouvelables à l'échelle locale." Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le wali de Sidi Bel-

Abbes, Kamel Hadji, a souligné l'importance de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des engagements de l'Etat en faveur de la transition énergétique et de la valorisation des énergies propres, notamment au niveau des collectivités locales. Il a ajouté que le projet "Communes Vertes 02" vise à permettre aux communes d'adopter des solutions écologiques efficaces et innovantes, capables de réduire la consommation d'énergies traditionnelles et de renfor-

cer les capacités locales en matière de gestion des énergies renouvelables. Pour sa part, Amel Benazzaz, cheffe du projet Communes Vertes, a indiqué que cette journée d'étude a pour objectif de présenter les mécanismes les plus efficaces pour améliorer la performance énergétique des communes, tout en partageant des expériences réussies locales et internationales dans ce domaine. Arther Mark, représentant de la GIZ, a mis en avant l'importance de la coopéra-

tion bilatérale pour renforcer les compétences des acteurs locaux, soulignant que l'Algérie dispose d'un fort potentiel pour devenir un modèle régional en matière d'énergies renouvelables.

Les participants ont unanimement souligné la nécessité de renforcer l'initiative "Communes Vertes" dans sa deuxième phase, en l'élargissant à d'autres wilayas pilotes et de soutenir les collectivités locales dans la conception et la mise en œuvre de projets environnementaux et énergétiques durables.

A noter que cette rencontre a été organisée sous la supervision de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, avec le parrainage du ministère de l'Intérieur, en présence de représentants de différents services techniques, de présidents d'Assemblées populaires communales (APC), d'acteurs de la société civile, ainsi que d'experts et de professionnels du secteur des énergies renouvelables.

SOUK AHRAS

Une journée de sensibilisation aux conditions d'exposition des fruits et légumes frais

Une journée de sensibilisation a été organisée, mardi, au siège de la direction du commerce de la wilaya de Souk Ahras pour sensibiliser les opérateurs économiques aux dispositions de l'arrêté interministériel du 2 octobre 2024 relatif à la présentation des fruits et légumes frais destinés à la consommation humaine.

La rencontre vise, selon le directeur de wilaya du commerce, Djilal-Eddine Louati, à "sensibiliser les opérateurs économiques actuant dans le commerce des fruits et légumes à la nécessité de respecter les normes sanitaires lors de l'exposition de leurs produits sur les étals afin de préserver la santé du

consommateur et de garantir la qualité des produits proposés". "Cette journée de sensibilisation s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les services du commerce pour préserver la santé du consommateur", a-t-il ajouté, soulignant que "cette décision interministérielle comporte des dispositions claires relatives au mode d'exposition des marchandises et à la nécessité de respecter les conditions d'hygiène, de stockage et d'aération, ainsi que l'étiquetage du produit indiquant son origine et la date de sa récolte".

Pour sa part, le secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie de Souk Ahras, Amer Mes-

salti, a appelé tous les opérateurs économiques concernés à coopérer avec les autorités compétentes et à s'engager activement dans cette entreprise, afin de contribuer au renforcement de la confiance entre le commerçant et le consommateur, et de promouvoir le commerce local conformément aux normes de qualité et de sécurité éprouvées. Les participants ont saisi l'occasion de cette rencontre de sensibilisation pour faire état de certaines de leurs préoccupations, avant la distribution, à leur intention, de brochures de sensibilisation comprenant des lignes directrices de base liées à la présentation correcte des fruits et légumes frais.

BECHAR (SUIVI DES PRESCRIPTIONS DE PSYCHOTROPES)

Vers un système local numérique de liaison inter-officines

Un système local numérique sécurisé assurant la liaison directe entre les pharmaciens d'officines, permettant de prévenir les prescriptions et délivrances multiples non justifiées de psychotropes, sera bientôt mis en place à travers les pharmacies de la wilaya de Bechar, a-t-on appris mardi de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). Initiée par le Conseil de l'ordre des pharmaciens de la wilaya, ce système permettra aussi le suivi des patients sous traitement en substances psychotropes et la garantie de la traçabilité stricte des traitements en psychotropes, a-t-on ajouté. La mise en place de ce système intervient à la suite d'une récente rencontre organisée par la DSP avec ses différentes parte-

naires, notamment les Conseils de l'ordre des pharmaciens et des médecins, dans le but de diagnostiquer les dysfonctionnements liés à la prescription et la dispensation médicale des substances psychotropes, dans le souci de mettre en place localement des mécanismes de régulation efficaces et conformes au cadre réglementaire en vigueur, a expliqué le responsable du service des structures de santé et de l'action sanitaire au niveau de la DSP, Abderrahmane Moulay. En plus de la mise en place prochaine de ce système numérique local de suivi des psychotropes, il a été aussi procédé, avec l'approbation des deux Conseils d'ordre précités, à la saisine de la Caisse nationale des assurances sociale (CNAS), pour la

mise en œuvre d'un mécanisme de contrôle préalable des ordonnances médicales de prescription de substances psychotropes, assorti d'un système de signalement en cas de consommation excessive ou d'usage détourné des substances psychotropes, a-t-il fait savoir. L'initiative de la DSP, qui s'inscrit aussi dans le cadre de la prévention et la lutte contre toutes formes de consommation démesurée ou de trafic illicite des substances de psychotropes, est venue aussi à la suite de la montée "inquiétante" des actes d'agression, de menaces et de pressions de la part de certains patients sous traitement psychotropes à l'encontre de médecins prescripteurs et de pharmaciens d'officines, signale, pour sa part, le DSP,

Mansour Boukhar. Et d'ajouter que ce dispositif comprend aussi le renforcement des actions de sensibilisation auprès des praticiens de la santé, des secteurs public et privé, et des pharmaciens sur les risques, les responsabilités et les bonnes pratiques en matière de prescription médicale et de délivrance de psychotropes. Des journées de formation sur les thèmes de prescription médicale sécurisée de psychotropes et la prise en charge ambulatoire de la douleur et des troubles psychiatriques, sont également au programme de ce dispositif, avec les collaborations et la contribution de la faculté de médecine de l'université Tahri Mohamed de Bechar et les deux Conseils de l'ordre susmentionnés, selon le DSP.

LA DIPLOMATIE DU RUGBY

L'Australie crée une équipe en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Face à l'influence grandissante de la Chine dans le Pacifique, l'Australie a décidé d'employer une nouvelle méthode : la diplomatie du rugby. Ce sport est extrêmement populaire dans les nations insulaires de la région. Cette diplomatie a pris forme l'année dernière avec la signature d'un accord pour plus de 330 millions d'euros entre la Ligue nationale de rugby et le gouvernement australien. Il porte notamment sur la création et l'intégration d'une nouvelle équipe au championnat australien de National Rugby League, c'est-à-dire de rugby à 13, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La nouvelle équipe serait basée à Port Moresby, la capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cette équipe papoue doit rejoindre le championnat australien à partir de 2028. Si on entre dans le détail, sur ces 330 millions d'euros, près de la moitié, 160 millions vont être alloués pour développer cette nouvelle équipe, et près de 140 millions vont être dédiés à la création d'un partenariat avec la ligue de rugby du Pacifique, au sein de laquelle se trouve les Fidji, Tonga et Samoa.

L'idée est de développer dans ces pays la pratique du rugby à XIII, qui contrairement à l'Australie et la Papouasie, est moins populaire que le rugby à XV, mais aussi de créer des passerelles, pour permettre aux meilleurs joueurs de ces pays, de pouvoir rejoindre plus facilement le championnat australien. Cet accord n'est pas seulement sportif, puisqu'une clause du contrat prévoit que si la Papouasie-Nouvelle-Guinée venait à signer un accord sécuritaire avec la Chine, une proposition faite à ce pays comme à la plupart des autres dans la région, et bien l'Australie retirerait son soutien financier et la ligue, sa franchise à cette nouvelle équipe papoue.

Influence régionale de la Chine

L'accord vise avant tout à contrer l'entrisme de la Chine dans la région, où elle a déjà obtenu en 2022 la signature d'un accord sécuritaire avec les îles Salomon. Mais Pékin, face à cette diplomatie du rugby, a décidé de répondre également sur le terrain sportif, puisque comme ailleurs dans le monde, la Chine investit beaucoup dans les infrastructures de ces pays, à travers par exemple la construction de stades. Elle a ainsi livré en mars dernier un complexe sportif national aux Tonga, qu'elle a entièrement financé pour un peu plus de 30 millions d'euros et signé tout récemment un protocole d'accord avec la fédération fidjienne de rugby pour notamment développer de futurs talents.

Des pays de rugby à XV

C'est justement ce qui différencie, et qui crée de la crispation entre l'Australie et ces pays. Ils sont tous passionnés par le ballon ovale, mais en Australie, c'est le rugby à XIII qui est très populaire, tandis que dans ces nations insulaires, c'est plutôt le rugby à XV. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cet investissement australien n'est pas forcément vu d'un très bon œil dans ces pays. Ils craignent qu'avec le déversement de tout cet argent, il y ait une fuite de leurs meilleurs talents vers le championnat australien et le rugby à XIII, et qu'en conséquence, cela va considérablement affaiblir leurs équipes de rugby à XV. C'est pourquoi les Fidji, Tonga et Samoa ont décidé d'unir leurs forces pour demander conjointement à Canberra une aide financière d'un peu plus de 80 millions d'euros, qui serait destinée à financer le rugby à XV dans leurs pays respectifs.

Source : RFI

MONDIAL DES CLUBS

Chelsea et Joao Pedro brisent le rêve de Fluminense

Chelsea a brisé le rêve de Fluminense en se hissant en finale du Mondial (2-0) grâce à un doublé de sa toute dernière recrue, le Brésilien Joao Pedro, qui a joué un bien vilain tour à son club formateur, mardi à East Rutherford.



La formation de Rio, qui espérait contester l'hégémonie du Vieux Continent, est passée à côté de son rendez-vous et ce sont les Blues qui ont gagné le droit de défier dimanche au MetLife Stadium (New Jersey) le vainqueur de l'autre demi-finale entre le PSG, champion d'Europe, et le Real Madrid de Kylian Mbappé.

C'est donc un choc 100% européen qui clôturera cette nouvelle formule de la Coupe du monde. Un scénario que le président de la Fédération internationale (Fifa) Gianni Infantino aurait sans doute aimé éviter, lui qui escomptait ébrécher la domination de l'UEFA sur le football de clubs en lançant cette compétition à 32 participants.

Ironie de l'histoire, c'est un ancien carioca, Joao Pedro,

qui s'est mué en bourreau de "Flu" en expédiant d'abord une magnifique frappe enroulée en première période (18e) avant un petit exploit personnel après la pause, en conclusion d'une contre-attaque rondement menée (56e).

L'attaquant de 23 ans, transféré il y a seulement une semaine en provenance de Brighton contre un chèque de près de 70 millions d'euros, a fêté de la plus belle des manières sa première titularisation, même s'il s'est bien gardé de célébrer ses deux buts de façon ostentatoire par respect envers le club de ses débuts qu'il avait quitté il y a 5 ans pour s'exiler en Angleterre, à Watford.

Défense en difficulté

Joao Pedro a ainsi mis fin au beau parcours de Fluminense, tombeur notamment

en 8e de finale de l'Inter Milan (1-0), finaliste de la Ligue des champions. Il n'y aura pas de représentant de l'Amérique du sud et plus particulièrement du Brésil en finale alors que leurs équipes auront été les grandes animatrices du tournoi, aussi bien sur le terrain qu'en tribunes. Mais le 4e de Premier League, malgré un premier tour laborieux, marqué par une défaite face aux Brésiliens de Flamengo (3-1), était logiquement trop fort pour Fluminense et ses vétérans. L'arrière-garde vieillissante des Brésiliens, emmenée par "O Monstro" Thiago Silva (40 ans) et le gardien Fabio (44 ans), a souffert le martyr alors qu'elle avait si bien résisté tout au long du Mondial. Outre Joao Pedro, le Portugais Pedro Neto a été un

danger constant sur son côté gauche et le Français Christopher Nkunku aurait même pu encore un peu plus corser l'addition après un très beau slalom dans la surface (65e). Fluminense n'a réellement réussi qu'une seule fois à faire parcourir un frisson dans les travées d'un MetLife Stadium quasiment plein à craquer (près de 80.000 spectateurs) mais la tentative de Hercules a été détournée sur sa ligne par Marc Cucurella (25e). Vainqueur du Mondial des clubs en 2021 sous son ancienne mouture, Chelsea va désormais pouvoir attendre tranquillement l'identité de son futur adversaire. Mais que ce soit le PSG ou le Real Madrid, pas sûr qu'il ait le droit à la même balade dimanche prochain dans le New Jersey.

AFP

TOUR DE FRANCE 2025

Tadej Pogacar signe la centième victoire de sa carrière à Rouen

Tadej Pogacar a remporté mardi 8 juillet la 4e étape du Tour de France, à Rouen, sa 18e dans la Grande Boucle et la 100e victoire de sa carrière, en devançant au sprint Mathieu van der Poel, qui conserve son maillot jaune.

Dans un final très accidenté au terme d'une étape de 174,2 kilomètres, Pogacar (26 ans), triple vainqueur du Tour de France et grand favori de la 112e édition, a battu le Néerlandais et son rival danois Jonas Vingegaard, troisième. Au classe-

ment général, l'ogre slovène est dans le même temps que Van der Poel mais ce dernier conserve sa tunique de leader à l'addition des places obtenues depuis le départ du Tour, samedi à Lille.

Plus jeune vainqueur de l'épreuve de l'après-guerre

Devenu mi-juin le coureur en activité ayant décroché le plus de victoires lors de son succès sur l'étape reine du Critérium du Dauphiné, le Slovène de 26 ans conti-

nue d'accroître son avance sur le Français Arnaud Démare (33 ans) et le Norvégien Alexander Kristoff (38 ans), qui comptent chacun 97 victoires.

Avec ce 18e succès sur le Tour, Pogacar est aussi le coureur en activité comptant le plus de victoires sur la Grande Boucle. Toutes générations confondues, il est 8e du classement dominé par le sprinteur britannique et néo-retraité Mark Cavendish, qui a battu le record d'Eddy Merckx l'an dernier en levant les bras pour la 35e fois.

Triple lauréat du Tour, plus jeune vainqueur de l'épreuve de l'après-guerre (en 2020, à moins de 22 ans), Pogacar fait aussi partie des rares champions à avoir ramené le maillot jaune à Paris dès sa première participation. S'il s'impose cette année, il rejoindra en outre le Britannique Chris Froome avec quatre victoires finales, à portée des cinq succès du quator mythique Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain.

R.S

CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE DES SPORTS COLLECTIFS

Coup d'envoi des finales à Oran

Le programme d'ouverture a comporté des démonstrations réalisées par des élèves de la wilaya d'Oran, ainsi que des exhibitions d'arts martiaux, en plus d'un match de démonstration de goalball (sport pour les personnes en situation de handicap visuel).

Les finales du championnat national scolaire des sports collectifs ont débuté, dans la soirée de mardi au Palais des Sports "Hamou Boutlelis" d'Oran, sous le slogan "nos champions sont dans nos écoles", avec la participation d'environ 4.000 élèves athlètes, issus des trois cycles d'enseignement et représentant les différentes wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cet événement sportif, placé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulée en présence du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, du ministre des Sports, Walid Sadi, du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, du président de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), Ali Merah, ainsi que du président de la commission nationale du sport scolaire au ministère concerné, Fawzi Tebboune, et des autorités locales.

Le programme d'ouverture a comporté des démonstrations réalisées par des élèves de la wilaya d'Oran, ainsi que des exhibitions d'arts martiaux, en plus d'un match de démonstration de goalball (sport pour les personnes en situation de handicap visuel). La compétition a débuté par un match d'ouverture en handball (catégorie cadets garçons), ayant opposé les équipes d'Oran et de Sétif. Les compétitions, qui se poursuivront jusqu'au 11 juillet, concernent le football, le basketball, le handball et le volleyball (filles et garçons). Elles se déroulent dans différentes salles omnisports et stades des communes d'Oran, Bir El Djir, Oued Tlelat, Es-Senia, Marsa El Hadjadji, El Kerma, entre autres.

Le village méditerranéen de Belgaïd (commune de Bir El Djir) a été réservé pour héberger les participants. Les phases éliminatoires se jouent sous forme de mini-championnat, les demi-finales étant prévues pour le 10 juillet et les finales le lendemain. A noter que ces finales ont été



précédées par plusieurs étapes qualificatives, débutant au niveau des classes et des établissements scolaires, puis au niveau communal, de daïra, de wilaya et enfin régional. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a souligné, mardi soir à Oran, que le championnat national scolaire des sports collectifs constitue « un message national profond » signifiant que la nouvelle école algérienne est une école globale qui accorde autant d'importance à l'acquisition du savoir qu'à l'éducation physique, à la culture et à la formation de la personnalité.

M. Sadaoui a souligné, dans son allocution, que « ce championnat n'est pas une simple compétition sportive, mais un message national profond montrant que l'école algérienne nouvelle est une école complète, qui valorise aussi bien le savoir que l'éducation physique, la culture et le développement affectif, dans le cadre d'un projet sociétal intégré ». Il a rappelé plusieurs directives du Président de la République, affirmant les considérer comme « des orientations méthodologiques du secteur », insistant sur "l'importance d'accorder à la pratique sportive une attention dès le début de la scolarité et jusqu'à l'université,

et ce dans toutes les disciplines". "Cela inclut également la création d'une direction générale du sport scolaire au sein du ministère de l'Éducation nationale", a-t-il ajouté.

M. Sadaoui a précisé que ce championnat national constitue l'aboutissement d'un long processus de compétitions et éliminatoires ayant réuni plus de cinq millions d'élèves issus de 24.286 établissements scolaires, dans les trois cycles d'enseignement, et répartis dans les disciplines de football, handball, basketball et volleyball. Il a souligné que cette manifestation nationale vise à renforcer l'esprit sportif au sein du milieu scolaire, à détecter les talents et à offrir aux élèves une opportunité de faire valoir leurs compétences, ajoutant que la compétition se déroule sous la supervision de la Fédération algérienne du sport scolaire et du ministère des Sports, dans l'objectif "de repérer les talents afin de les accompagner vers une carrière prometteuse et une participation future dans les compétitions internationales". Enfin, le ministre a indiqué que les phases finales de ce championnat, de quatre jours, regroupent 2.336 élèves, issus des trois paliers de l'enseignement, sous la supervision de 384 encadrateurs.

R.S

USM ALGER

Le contrat du Congolais Kévin Mondeko résilié

L'USM Alger a annoncé la résiliation, à l'amiable, du contrat avec le défenseur congolais Kévin Mondeko, une saison seulement après son arrivée en provenance du TP Mazembe (RDC), a indiqué mardi le club algérois sur ses réseaux sociaux. "D'un commun accord, la direction de l'USM Alger annonce la résiliation du contrat du défenseur Kévin Mondeko, après une saison passée au sein de l'équipe, marquée par un engagement et un professionnalisme exceptionnels. Nous lui adressons nos sincères remerciements et notre reconnaissance pour sa contribution tout au long de la saison, et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.", a écrit le club dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Mondeko (28 ans), blessé, a raté la finale de la Coupe d'Algérie 2025, remportée samedi dernier par l'USMA face au CR Belouizdad (2-0), au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Par ailleurs, l'USMA a annoncé également le départ de son milieu de terrain, Oussama Chita, après huit saisons passées au sein du club. "C'est avec une immense gratitude et une profonde reconnaissance que l'USM Alger fait ses adieux au milieu de terrain Oussama Chita, à l'issue de son contrat de huit ans, au cours duquel il a disputé 175 matchs.", peut-on lire dans le communiqué de l'USMA. Arrivé en 2017 à l'USMA, Chita a remporté quatre titres, dont deux au niveau local (Championnat d'Algérie et Coupe d'Algérie), une Coupe de la Confédération africaine et une Supercoupe de la CAF. "Aujourd'hui, nous disons adieu à un joueur qui a marqué l'USM Alger et qui était un exemple de discipline et de dévouement. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa future carrière footballistique.", a conclu le club algérois.

CAN-2024 FÉMININE

La sélection nationale passe au biquotidien

La sélection algérienne féminine de football poursuit son travail avec intensité en vue de son match face à la Tunisie, prévu jeudi (17h00) pour le compte de la 2ème journée de la phase de groupes (Gr.B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Les coéquipières de Belloumou ont effectué deux séances d'entraînement mardi, la première en matinée en salle de musculation et la seconde l'après-midi sur le terrain annexe du complexe olympique, souligne la FAF. L'ensemble du groupe a pris part aux séances, à l'exception de Naïma Bouhani, qui continue de suivre un programme spécifique.

Lors de la première journée, la sélection algérienne s'était imposée face à son homologue botswanaïse sur le score de 1 à 0. A l'issue de cette journée, le Nigeria et l'Algérie partagent le poste de leader avec 3 points chacun, devant la Tunisie et le Botswana, avec 0 point. Pour le compte de la 2e journée, le Botswana défiera le Nigeria (20h00), alors que l'Algérie jouera contre la Tunisie (17h00). Douze (12) pays prennent part à ce tournoi continental (5-26 juillet), répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet.

R.S

CR BELOUIZDAD

Rachid Oukali élu nouveau président du Conseil d'administration

Le club de football de Chabab de Belouizdad (CRB) a annoncé, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, l'élection de Rachid Oukali, nouveau président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions du CR Belouizdad (SSPA/CRB), lors de la réunion tenue mardi au siège social du Club à Alger. "A la majorité absolue, le Conseil a élu M. Rachid Oukali en qualité de Président du Conseil d'Administration du CR Belouizdad. Cette désignation intervient dans un esprit de responsabilité et de continuité pour ce club historique du football algérien.", peut-on lire dans le communiqué du CRB. Le Conseil d'administration a tenu à remercier chaleureusement M. Mahdi Rabhi pour son engagement sincère et les efforts considérables qu'il a consacrés au service du club. Mahdi Rabhi a annoncé dimanche sa démission de son

poste, deux jours seulement après la défaite en finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-0), au stade Nelson Mandela de Baraki.

Dès sa nomination, le nouveau président de la SSPA/CRB a présenté les grandes lignes de sa feuille de route, articulée autour de trois axes prioritaires : la restructuration du club sur le plan administratif, le renforcement de l'encadrement technique et le développement d'un projet sportif durable, ambitieux et structuré. Il s'est engagé après son élection à "écrire un nouveau chapitre avec le Chabab" et à lui offrir "la place qu'il mérite", en Algérie et au-delà. "Une nouvelle étape s'ouvre devant nous. Un nouveau chapitre que nous écrivons ensemble, animés par une seule et même ambition : faire rayonner le Chabab et lui offrir la place qu'il mérite, en Algérie et au-delà" a-t-il déclaré au site officiel du club de Ligue 1, finaliste malheureux

de la dernière édition de la Coupe d'Algérie et qui a terminé à la troisième place en championnat. "Je tiens à remercier l'ensemble des employés du Groupe MADAR, à leur tête Charaf-Eddine Amara, pour la confiance placée en nous et leur engagement constant aux côtés de notre club. Je remercie également les membres du Conseil d'administration qui m'ont élu, et avec lesquels je partage une volonté commune : œuvrer pour le bien du Chabab, dans la continuité, avec rigueur, loyauté et ambition" a-t-il ajouté.

Outre la restructuration du club sur le plan administratif, le renforcement de l'encadrement technique et le développement d'un projet sportif durable, Oukali s'est fixé pour principal objectif de "gagner des titres", aussi bien sur la scène nationale que continentale. Mais pour parvenir à cette fin, l'an-

cien président de la Ligue de football de la wilaya d'Alger (LFWA) entre 2014 et 2024 a insisté sur "la nécessité de rester unis et de travailler la main dans la main", car convaincu qu'il ne pourra rien faire à lui seul. "C'est avec vous que nous relèverons les défis à venir. Ensemble, dans l'unité, la solidarité et la passion. C'est en étant soudés que nous bâtirons l'avenir du Chabab, toujours plus haut, toujours plus fort" a-t-il insisté.

M. Oukali a occupé plusieurs postes, entre autre, président de la Ligue de football de la Wilaya d'Alger (2014-2024), président du Comité d'Organisation du Championnat d'Afrique des Nations en Algérie (CHAN-2022), président de la Commission des Finances de Fédération algérienne de football (2021-2022) et membre du Comité Exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF).

R.S

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

L'Australie cesse ses importations du phosphate sahraoui

Cette décision met fin à des décennies de commerce illégal avec un territoire occupé, sans le consentement de son peuple, en violation des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et du droit international.

La société australienne Dyno Nobel (ex-Incitech Pivot) a mis un terme définitif à l'importation du phosphate du Sahara occidental occupé, a annoncé mardi l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW). "Avec la vente de l'activité de distribution et la fermeture de l'usine de Geelong (qui importait et traitait auparavant le phosphate du Sahara occidental), Dyno Nobel n'aura plus aucun lien avec la production ou la vente de superphosphate (SSP) et, par conséquent, aucune chaîne d'approvisionnement en phosphate. Nous pouvons confirmer que Dyno Nobel n'achètera aucune cargaison de phosphate d'ici la fermeture de l'usine de Geelong plus tard cette année", a écrit Tatiana Rudometova, directrice des affaires juridiques et corporatives de la société, dans un courrier adressé à WSRW. Selon Dyno Nobel, "la production de SSP cessera en septembre 2025". Cette décision met fin à des décennies de commerce illégal avec un territoire occupé, sans le consentement de son peuple, en violation des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et du droit international. "Nous sommes heureux que l'Australie soit enfin sortie du lot. C'est une honte que notre industrie agricole ait été, pendant tant d'années, bâtie sur la souffrance du peuple sahraoui", a réagi Ron Guy, secrétaire des Syndicats australiens pour le Sahara occidental. Pendant des décennies, trois sociétés privées australiennes ont été impliquées dans l'importation de phosphate du Sahara occidental occupé. Outre Dyno Nobel, les deux autres étaient Wesfarmers/CSBP et



Impact Fertilisers. La première a cessé ses importations de phosphate du Sahara occidental occupé en 2011 et la seconde en 2013. Dans un rapport publié fin juin, WSRW s'est félicité de la réduction en 2024 de la liste des clients acheteurs du phosphate du Sahara occidental, illégalement exploité par l'occupant marocain. "WSRW n'avait jamais constaté aussi peu de clients au cours d'une année civile qu'en 2024: seulement quatre entreprises importatrices", a relevé ce document. Lors de la première année de surveillance systématique et continue des expéditions de cargaisons, en 2012, WSRW avait identifié 15 importateurs. Aujourd'hui, la plupart des importateurs ont cessé leurs

achats en raison de la mobilisation du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, dont l'action devant les juridictions européennes a permis d'obtenir des résultats probants allant jusqu'à l'annulation de deux accords commerciaux liant l'UE au Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental, un territoire "séparé" et "distinct" du royaume au regard du droit international. Le Front Polisario est soutenu par une quarantaine d'organisations internationales, notamment WSRW dont l'engagement a permis, en 2017, de bloquer dans les ports de Panama et du Cap de Bonne-Espérance, des navires qui transportaient le phosphate sahraoui.

R.I

La situation humanitaire continue de se détériorer

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre une détérioration rapide de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, soulignant que les rapports de terrain indiquent que des tentes, des écoles, des maisons et des installations médicales sont bombardées, entraînant des dizaines de martyrs et de blessés quotidiennement. Dans sa dernière mise à jour sur son site officiel mardi, le bureau de l'ONU a déclaré que "les hôpitaux manquaient de fournitures, les ambulances étaient hors service et les réseaux d'eau étaient au bord de l'effondrement". Il a souligné que la crise du carburant avait atteint un point critique, le peu de carburant restant étant déjà utilisé pour faire fonctionner les opérations les plus importantes, mais il s'épuisait rapidement et il n'y avait presque plus de stock supplémentaire disponible. L'OCHA a averti qu'une forte augmentation du nombre de décès est probable prochainement, à moins que l'entrée de carburant qui n'est pas arrivée ces derniers mois soit autorisée. Le bureau onusien a, en outre, indiqué que l'entité sioniste a émis un nouvel ordre de déplacement mardi, dans certaines parties de la ville de Khan Younes, en particulier celles vivant dans des tentes, compliquant davantage la situation humanitaire dans la région. Il a expliqué que même les zones plus petites où les gens sont obligés de se rassembler, qui se sont maintenant réduites à environ 15% de la bande de Gaza et qui rétrécissent constamment, sont devenues "fragmentées" et restent complètement dangereuses.

R.I

MAROC Des journalistes espagnols empêchés d'accéder à Laâyoune occupée

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé mardi deux journalistes et un militant des droits humains espagnols qui étaient en mission pour enquêter sur la situation au Sahara occidental. Il s'agit de la journaliste Leonor Suarez, du directeur du site web "El Faradio", Oscar Allende et du membre de l'ONG "Cantabria pour le Sahara occidental", Raul Conde. Ils ont été arrêtés après avoir été interpellés à un barrage de police à Laâyoune occupée, précisent des sources sahraouies et espagnoles. Les autorités d'occupation les ont expulsés sans fournir de justification officielle, puis les ont contraints à quitter la zone à bord de leur voiture, accompagnés de quatre véhicules de la police secrète marocaine, pour rejoindre la ville d'Agadir au Maroc, ajoutent les mêmes sources. De son côté, "El Independiente Equipe Media", une plateforme de journalistes sahraouis qui tente de briser le black-out médiatique au Sahara occidental occupé, a souligné que "les trois Espagnols ont été interceptés et détenus à un poste de contrôle dans la ville occupée de Laâyoune où ils s'étaient rendus depuis Agadir, pour s'enquérir de la situation du peuple sahraoui", précisant qu'ils travaillaient en coordination avec des journalistes de l'agence sahraouie "Equipe Media". Les deux journalistes expulsés et le militant des droits humains ont dénoncé un acte "illégal qui démontre la répression continue du Maroc contre la liberté de la presse et les défenseurs des droits humains dans les territoires occupés". A noter que pas moins de 330 journalistes, observateurs et militants ont été expulsés du Sahara occidental par les autorités d'occupation marocaines durant les dernières années.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Au moins 17 martyrs dans des raids meurtriers

Au moins 17 Palestiniens sont tombés en martyrs tôt hier dans divers parties de l'enclave de Gaza à la suite de violents bombardements de l'armée d'occupation sioniste, rapporte l'agence Wafa. L'agence, citant des sources médicales, indique que "17 Palestiniens sont tombés en martyrs à la suite des bombardements de l'entité sioniste en cours sur des zones de la bande de Gaza depuis l'aube de mercredi (hier, ndlr)". De son côté, la défense civile palestinienne

a fait état de 20 Palestiniens tombés en martyrs, dont six enfants, dans deux raids aériens de l'armée d'occupation sioniste peu après minuit sur l'enclave palestinienne. Les nouveaux bombardements sionistes ont touché le sud et le nord de la bande de Gaza, a précisé Mahmoud Basal, porte-parole de la défense civile palestinienne. La veille mardi, au moins 12 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'attaques de l'armée d'occupat-

tion sioniste dans plusieurs zones de la bande de Gaza, rappelle t-on. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes mènent un véritable génocide contre la bande de Gaza, faisant au moins 57.575 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, 136.879 blessés et des dizaines de milliers de disparus sous les décombres des immeubles détruits par l'aviation de l'armée d'occupation, rappelle t-on.

R.I

PALESTINE OCCUPÉE

Marée humaine à Paris pour dénoncer le génocide sioniste

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé mardi soir à Paris, en formant une "grande ligne rouge humaine", le génocide mené par l'entité sioniste depuis le 7 octobre 2023 contre la population palestinienne à Gaza, rapportent des correspondants de presse. Répondant à l'appel d'Amnesty International, de Médecins du monde, d'Oxfam ou encore d'associa-

tions de soutien et de solidarité avec la Palestine, les manifestants sont venus pour la plupart vêtus de rouge pour se rassembler dans le centre de la capitale française. "Nous sommes tous des enfants de Gaza", ont-ils lancé en chœur en tapant dans les mains. "L'idée (...) c'est d'essayer de tirer la sonnette d'alarme sur le génocide en Palestine. Une sonnette d'alarme

qui a été tirée par plein d'ONG mais que les gouvernements ne prennent pas en compte. Et du coup, créer un mouvement de mobilisation civile", explique un manifestant de 25 ans. Pour le collectif d'organisations à l'origine du rassemblement, "le déchaînement de violence et de destruction envers la population palestinienne semble sans fin. Gaza n'a plus le temps

d'attendre. L'inaction de nos gouvernements tue". Les organisateurs, qui entendaient "symboliquement rappeler que toutes les lignes rouges ont été franchies à Gaza", avaient appelé les participants à ne brandir "aucun drapeau d'organisation ou de parti politique". Beaucoup en revanche arboraient des drapeaux palestiniens.

R.I

AMMAN FILM INDUSTRY DAYS 2025

"You Don't Die Two Times" : Un film coproduit avec l'Algérie doublement primé

Cette année, 18 projets du monde arabe ont été sélectionnés pour concourir aux Journées de l'industrie cinématographique d'Amman (AFID), branche dédiée à l'industrie cinématographique du Festival international du film d'Amman – Awal Film (AIFFF), en Jordanie.

L'événement a proposé un mélange de masterclasses, de tables rondes, d'ateliers et de rencontres individuelles au Marché AFID, où les cinéastes ont présenté leurs projets aux producteurs, aux financiers et aux professionnels du secteur pour avoir la chance d'obtenir un soutien financier et en nature.

"You Don't Die Two Times", un projet de film coproduit entre l'Algérie, la Tunisie, l'Allemagne et la France, est parmi les lauréats des plateformes "Journées de l'industrie cinématographique d'Amman (AFID)".

Ce documentaire, d'une durée de 80 minutes, est réalisé par Ager Oueslati et produit par Raouf Oueslati, Thomas Kaske et Dhia Jerbi. You Don't Die Two Times a reçu une récompense de 6 000 € de l'IEFTA et 5 000 \$ supplémentaires du Fonds de la Mer Rouge. Parmi les projets primés, The Orange Grove, du réalisateur jordanien-canadien Murad Abu Eishah, a reçu une subvention de développement de 7 000 dollars de la Royal Film Commission.



The Masters of Magic and Beauty, de l'Égyptien Jad Chahine, a également reçu une subvention de développement de 7 000 dollars de la même institution, puis a obtenu 5 000 dollars supplémentaires du Fonds de la Mer Rouge.

Parmi les autres projets récompensés, citons Ping-Pong (Palestine) de Saleh Saadi, qui a remporté une combinaison de prix en espèces et de prix de consultation, et The Last Mayor of Jerusalem (Jordanie/Royaume-Uni) de Kinda Kurdi, qui a obtenu

des services de production en nature d'une valeur de 25 000 \$. Six 2 One, du cinéaste jordanien Tamir Naber, a reçu un prix de développement de 5 000 \$, tandis que From Temporary to Semi-Permanent (Jordanie/Palestine) a reçu plusieurs prix de développement en nature et des prix de voyage. Le Marché AFID a également décerné à "Like a Bird in The Sk'y" (Égypte, Liban, Espagne) d'Amal Ramsis une bourse de 10 000 \$ de l'ART, et "Alicante de l'Algéro - palestinienne Lina

Soualem a reçu une invitation en nature pour participer à Cairo Film Connection 2025.

Lors de la cérémonie de clôture, mercredi, les juges ont salué le haut niveau des candidatures et a souligné le potentiel créatif des œuvres sélectionnées. Le jury a été composé de la productrice tunisienne Dora Bouchoucha, du cinéaste burundais Joseph Bitamba, du journaliste et programmeur espagnol Eduardo Guillot et de la productrice jordanienne Linda Mutawi.

Nor.H

Promenade des "Sablettes": Projection de films en plein air durant tout l'été

Des projections de films en plein air à la promenade des "Sablettes" à Alger, débuteront à partir de jeudi et sont programmées durant tout l'été (juillet et août), a indiqué mardi, dans un communiqué, le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), organisateur de l'événement. Sous le slogan "L'été, retrouvailles et sécurité", deux films, un destiné aux enfants et un autre à voir en famille, seront projetés tous les jeudis et vendredis durant les mois de juillet et août,

à partir de 21h00, précisent les organisateurs. À partir de ce jeudi, 10 juillet, la version restaurée du long métrage "Chronique des années de braise" du défunt réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina et le film d'animation pour enfants "Histoire et civilisation de l'Algérie" seront projetés en ouverture de cet événement.

Pour la soirée du vendredi, le CNCA propose "Patrouille à l'Est" de Ammar Laskri et le court métrage pour enfants "Le kid d'Alger".

Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec la Direction des activités culturelles de la wilaya d'Alger et l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (Opla), ces projections s'inscrivent dans le cadre de l'animation culturelle de la saison estivale 2025, en permettant aux visiteurs de la Promenade des Sablettes de redécouvrir des films qui ont marqué la mémoire collective des Algériens.

R.C

Bouira: 40 participants au 2^e Festival local de la chanson juvénile

La 2^e édition du Festival local de la chanson juvénile, s'est ouverte mardi après-midi à Bouira, avec la participation d'une quarantaine de jeunes talents en lice pour les premières places d'un concours organisé à cette occasion. D'une durée de quatre jours, du 8 au 11 juillet en cours, cette manifestation culturelle connaît la participation d'une quarantaine de jeunes talents issus de plusieurs communes de la wilaya comme Aïn Bessam, Takerboust, Lakhadaria et El Adjiba. Le concours, prévu à cette occasion, permettra de sélectionner les meilleurs jeunes chanteurs, qui recevront un prix lors de la finale qui aura lieu le 11 du mois en cours au niveau du théâtre de verdure M'Cheddou Salah de la ville de Bouira. Les éliminatoires se dérouleront du 8 au 10 juillet pour permettre aux membres du jury de choisir les meilleurs chanteurs, et des prix seront décernés aux trois premiers candidats. L'objectif de cette manifestation artistique, qui a déjà attiré un public nombreux lors de son ouverture, "est d'encourager les jeunes talents et de promouvoir la chanson au niveau local.

R.C

La 78^e édition : Dix-sept films seront en lice pour le Léopard d'or

Le Festival du film de Locarno a dévoilé, mardi, la sélection de sa 78^e édition qui se déroulera du 6 au 16 août. Son concours international réunit 17 films indépendants, tous projetés en première mondiale. Le Festival fait aussi face à une polémique sur le remplacement de l'écran géant de la Piazza Grande.

Le nouveau volet de la trilogie "Mektoub My Love" du réalisateur franco-tunisien Abdellatif Kechiche, dont le précédent opus avait fait scandale à Cannes en 2019 et n'est jamais sorti en salles, Mektoub "My Love : Canto Due" concourra dans la sélection internationale du festival.

Outre le retour d'Abdellatif Kechiche, la compétition officielle de cette édition 2025 du Festival de Locarno sera marquée par la projection du nouveau film réalisé par Radu Jude, Dracula. Le cinéaste Ben Rivers (The Hunchback, Two Years at Sea) y présentera également sa nouvelle réalisation, Mare's Nest et Truong Minh Quy (Viet and Nam), quant à lui, sera de retour avec Hair, Paper, Water. Notons que l'événement aura lieu du 6 au 16 août prochain. Parmi les films en compétition pour le Léopard d'or, "Le lac" de Fabrice Aragno, avec Clotilde Courau et Bernard Stamm, est suisse. Et un second est une coproduction suisse intitulée "Le bambine", de Valentina et Nicole Bertani.

Les autres films viennent de toute l'Europe, à l'exception de "Tabi to Hibi" de Sho Miyake (Japon) et "With Hasan in Gaza" de Kamal Aljafari, film palestinien. Le concours des jeunes cinéastes compte quant à lui quinze premiers et deuxièmes longs métrages.

Au total, les cinéphiles pourront voir 221 films dont 150 longs métrages, 70 courts métrages et une série. Quatorze films seront projetés dont quatre des 99 premières du festival. Le thème du conflit figure au cœur de la programmation, ont annoncé les organisateurs tessinois aux médias réunis à Zurich. En ce qui concerne les hommages : le réalisateur américain Alexander Payne (Léopard d'honneur), la société de production libanaise Abbout Productions (Prix Raimondo Rezzonico), l'actrice et réalisatrice Lucy Liu (Prix d'excellence), l'actrice, scénariste et productrice britannique Emma Thompson (Prix Leopard Club) et la créatrice de costumes Milena Canonero. Le Léopard de carrière sera remis à l'acteur, réalisateur et figure emblématique des arts martiaux Jackie Chan.

N.C

Mascara : lancement des Journées du cinéma révolutionnaire algérien

Les Journées du cinéma révolutionnaire algérien ont été lancées, mardi à la Maison de la culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse. Cette première édition se tient sous le slogan "Le 7^e me art... fidèle compagnon de la glorieuse guerre de libération". La cérémonie d'ouverture, organisée par la Maison de la culture en collaboration

avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a été marquée par la projection du film de guerre révolutionnaire "Mostefa Benboulaïd" du réalisateur Ahmed Rachedi, qui a attiré une large audience.

Le programme de cette manifestation culturelle, qui s'étalera sur une semaine, prévoit la projection de 14 films algériens à caractère révolutionnaire, parmi lesquels "La Bataille d'Alger" du réalisateur

italien Gillo Pontecorvo, "Les Remparts des sept forteresses" d'Ahmed Rachedi, "Le Puits" de Lotfi Bouchouchi, et "Salima" de Mohamed Sahraoui. Après chaque projection, un ciné-club, animé par des membres de l'atelier cinéma de la Maison de la culture, ainsi que des cadres d'associations œuvrant dans les domaines du cinéma, du théâtre et de l'audiovisuel, se penchera sur l'analyse des messages, objectifs et leçons portés par chaque œuvre.

Parallèlement, des expositions seront organisées, mettant en avant des affiches de films révolutionnaires algériens, des photos de martyrs de la région, des tableaux à l'huile illustrant la joie du peuple algérien le jour de l'indépendance, ainsi que des affiches et ouvrages historiques sur la guerre de libération et l'épopée du l'Emir Abdelkader.

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Les visiteurs

21h10



Victime d'hallucinations résultant d'un sort jeté par une sorcière malveillante, le comte Godefroy de Montmirail commet l'irréparable en tuant le père de sa promise, Frénégonde.

PARIS PREMIERE Hurricane

21h00



En 1992, l'ouragan Andrew s'abat sur Gulfport, en Alabama, provoquant des destructions massives et changeant à jamais le destin de la famille Rutledge.

CANAL+ Yellowjackets

21h09



Dans le présent, Misty annonce à Shauna, Tai, et Van la mort de Lottie. Elle décide de mener personnellement l'enquête afin de découvrir les causes du décès.

TB The Reef 2 : Traquées

20h50



Nic, profondément marquée par l'horrible meurtre de sa sœur, est déterminée à surmonter son traumatisme. Pour tenter de se reconstruire, elle décide de partir en voyage avec sa sœur Annie et leurs amies.

TF1 New York, section criminelle

21h10



Alona est assassinée alors qu'elle rentrait d'une soirée. Elle était pensionnaire au prestigieux institut Schuman qui forme la future élite de la danse.

tmc Man of Steel

21h25



Au bord de l'extinction, la planète Krypton est plongée dans le chaos. Jor-El, un scientifique visionnaire, s'oppose fermement au général Zod, un militaire résolu à tout faire pour préserver l'honneur de Krypton.

Chérie 25 Momo

21h05



Alors qu'André fait tranquillement ses courses avec sa femme, un jeune homme surgit de nulle part et s'empare brusquement de leur chariot. Mais cette rencontre inattendue prend une tournure encore plus troublante....

l'ex-batteur des Beatles Ringo Starr a corrigé le scénario du biopic de Sam Mendes



Le célèbre batteur Ringo Starr, qui a fêté ses 85 ans lundi, a révélé dans une interview, avoir collaboré avec le réalisateur Sam Mendes pour corriger le scénario du film consacré à sa vie, considérant que certaines scènes n'étaient pas fidèles à la réalité. Le batteur des Beatles a révélé avoir aidé le réalisateur sur le scénario du film consacré à sa vie afin de rendre son personnage, incarné par Barry Keoghan, le plus fidèle possible à la réalité. Ringo Starr indique avoir passé deux jours complets aux côtés de Sam Mendes pour lire le scénario du biopic "ligne par ligne". L'ex-Beatles a notamment souhaité revenir sur certains passages du film mentionnant sa relation avec sa première épouse, Maureen Starkey Tigrett, avec qui il y a eu trois enfants avant de se séparer. "Il (Sam Mendes) avait un scénariste, un très bon scénariste, une excellente réputation, et il l'a écrit de manière remarquable, mais cela n'avait rien à voir avec Maureen et moi", a-t-il confié.

"Ce n'était pas comme ça que nous étions. Je lui disais : 'Nous n'aurions jamais fait ça', a-t-il ajouté, précisant qu'il était désormais "beaucoup plus à l'aise" avec le film après ces corrections. Sam Mendes a annoncé en 2024 son souhait de réaliser quatre films distincts sur chacun des Beatles. D'après le cinéaste, ces quatre biopics offriront le point de vue de chaque membre du mythique groupe de rock britannique et seront interconnectés. Le tournage de ce projet, intitulé "The Beatles - A Four-Film Cinematic Event" et réalisé avec l'accord de la famille des Beatles, devrait prendre un an. Les quatre longs-métrages sortiront tous en avril 2028. Côté casting, Paul Mescal, la nouvelle coqueluche d'Hollywood vue l'année dernière dans Gladiator II, a été choisi pour Paul McCartney tandis que Joseph Quinn, lui aussi apparu dans le blockbuster de Ridley Scott et dans la série Stranger Things, incarnera George Harrison. Barry Keoghan, star de Saltburn, a été choisi pour jouer le batteur Ringo Starr. Harris Dickinson, acteur dans Sans filtre et Babygirl avec Nicole Kidman, aura quant à lui la tâche d'interpréter John Lennon.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1162

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 1162

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Ali-mente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communique.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

Mme Leïla Aslaoui nommée présidente

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mardi, Mme Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément aux dispositions de l'article 91, alinéa 07, de l'article 92, alinéa 01, et des articles 186 et 188 de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jour, Mme Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle", lit-on dans le communiqué. R.N

LA NATION

Jeudi 10 Juillet 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:41	12:45	16:34	20:19	21:39

Météo

Alger	☀️	30	Tizi Ouzou	☀️	28
Tiaret	☀️	29	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	32	Oran	☀️	29

ELECTRICITÉ

Nouveau pic record de consommation pour le deuxième jour consécutif

La consommation nationale d'énergie électrique a enregistré, mardi, un nouveau pic record atteignant 19.660 mégawatts, et ce, pour le deuxième jour consécutif, a indiqué un communiqué du groupe Sonelgaz. "La persistance de la hausse des températures accompagnée de niveaux élevés d'humidité dans plusieurs wilayas du pays a conduit à un nouveau pic record de la demande en énergie électrique, qui a atteint 19.660 mégawatts ce mardi à 15h41, soit une augmentation de 80 mégawatts par rapport à la veille", a précisé la même source. Face à ces niveaux exceptionnels de demande, Sonelgaz "continue d'assurer une réponse qualitative à la demande locale, tout en maintenant les opérations d'exportation d'électricité vers la Tunisie", a conclu le communiqué.

TRAFIC DE VÉHICULES À ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel organisé

Les services de police d'Oran ont démantelé, récemment, un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de véhicules et leur introduction sur le territoire national à l'aide de procédés frauduleux, avec l'arrestation de cinq individus, a indiqué, hier, la direction de la Sûreté de wilaya. La cellule de communication et des relations publiques a précisé dans un communiqué que dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transfrontalier, en particulier les atteintes à l'économie nationale, le service régional de lutte contre le crime organisé (Ouest) à Oran a réussi à démanteler un réseau criminel international. Ce dernier faisait entrer des véhicules sur le territoire national depuis la Libye en usant de moyens frauduleux, notamment par la falsification des numéros de châssis et des documents administratifs. Ces véhicules étaient ensuite immatriculés

dans plusieurs communes à travers différentes wilayas du pays, puis revendus dans d'autres wilayas pour tromper les services de sécurité. À l'issue d'une enquête approfondie menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Felaoucen (Oran), l'opération a permis le démantèlement complet du réseau, l'arrestation de cinq individus et la récupération de huit véhicules de différentes marques, présentant des falsifications au niveau de leurs châssis et documents administratifs. Deux de ces véhicules étaient utilisés dans les activités criminelles du groupe. Divers outils techniques employés pour commettre les fraudes ont également été saisis. Une procédure judiciaire a été engagée et les suspects ont été présentés devant le parquet compétent pour répondre des chefs d'inculpation suivants : constitution d'un groupe criminel organisé, trafic international de véhicules, blanchiment d'argent, faux et usage de faux concernant les châssis et documents des véhicules, vente, achat et immatriculation en Algérie de moyens de transport d'origine étrangère sans accomplissement préalable des formalités douanières, ainsi que complicité et récidive, selon la même source.

ORAN

Le rôle de la femme dans la construction de l'histoire décortiqué

Un colloque sur le thème "Le rôle de la femme dans la construction de l'histoire entre hier et aujourd'hui" a été organisé, mardi dans la wilaya d'Oran, dans le cadre des festivités commémorant le 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Lors de cette rencontre, organisée par l'association culturelle "Banat Hawaa" (Filles d'Eve) en coordination avec la section d'Oran de l'Union des écrivains algériens, et accueillie par la Maison de la culture et des arts "Zeddouh Brahim El-Kacem", la lutte et les exploits des femmes algériennes durant la glorieuse guerre de libération nationale ont été mis en lumière, ainsi que leur participation active aux côtés des hommes dans la lutte contre le colonialisme français. A cette occasion, de nombreux intervenants ont souligné le rôle central de la femme algérienne et sa contribution essentielle à la libération du pays, ainsi qu'à la phase de reconstruction et d'édification post-indépendance dans divers domaines : social, économique, politique et culturel. Ils ont également évoqué l'expérience littéraire des femmes algériennes et leurs contributions à la mise en valeur des époques de la révolution, des martyrs et des moudjahidines, ainsi que leurs sacrifices pour la préservation de l'identité nationale que le colonialisme a tenté d'effacer. Cet événement constitue une opportunité pour célébrer les femmes créatrices et mettre en avant leurs contributions à l'enrichissement de la littérature algérienne sous toutes ses formes, a souligné Hanane Hammouda, présidente de l'association culturelle "Banat Hawaa".

nants ont souligné le rôle central de la femme algérienne et sa contribution essentielle à la libération du pays, ainsi qu'à la phase de reconstruction et d'édification post-indépendance dans divers domaines : social, économique, politique et culturel. Ils ont également évoqué l'expérience littéraire des femmes algériennes et leurs contributions à la mise en valeur des époques de la révolution, des martyrs et des moudjahidines, ainsi que leurs sacrifices pour la préservation de l'identité nationale que le colonialisme a tenté d'effacer. Cet événement constitue une opportunité pour célébrer les femmes créatrices et mettre en avant leurs contributions à l'enrichissement de la littérature algérienne sous toutes ses formes, a souligné Hanane Hammouda, présidente de l'association culturelle "Banat Hawaa".

SMSI 2025

Un projet algérien décroche la deuxième place à Genève



Le projet algérien participant aux concours du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) 2025 à Genève (Suisse) a remporté la deuxième place dans la catégorie "Applications des TIC", a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), ce projet a été distingué en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors de la cérémonie de remise des prix du concours du SMSI 2025, organisé chaque année par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Intitulé "Contribution to the fight against the drawdown of

groundwater in the Algerian arid regions by geophysics, GIS and ICT" (Contribution à la lutte contre l'épuisement des eaux souterraines dans les zones arides en Algérie à l'aide de la géophysique, des systèmes d'information géographique (SIG) et des TIC", le projet primé concourait dans la catégorie "Application des TIC: Environnement électronique", parmi des centaines de projets internationaux en lice, a précisé la même source. Ce projet vise à "lutter contre le phénomène de l'épuisement des eaux souterraines dans les zones arides en Algérie, à l'aide d'outils avancés tels que l'IA, les SIG, les méthodes géophysiques et l'installation de dispositifs de mesure modernes, en plus du développement d'un

système intelligent d'alerte précoce pour surveiller en temps réel les eaux souterraines tant au niveau local que national", selon le communiqué. A noter que "l'Algérie a participé à ce concours international avec plusieurs projets dans différentes catégories, dont trois ont atteint la phase pré-finale, ce qui reflète la dynamique croissante de l'innovation numérique nationale et l'engagement croissant des acteurs algériens aux initiatives mondiales liées aux TIC". Les projets primés seront présentés dans la publication "WSIS Stocktake Report: Success Stories 2025", tandis que les descriptions des projets et des activités présentées seront incluses dans le "WSIS Stocktake Report, 2025".

BÉJAÏA

Evacuation d'urgence d'un marin victime d'un accident à bord d'un navire portugais

Les Garde-Côtes relevant du Commandement des Forces navales ont procédé, dans la soirée de lundi, à une évacuation sanitaire d'urgence d'un marin victime d'un accident à bord d'un navire commercial battant pavillon portugais en provenance de Turquie à destination de l'Algérie, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "À la suite de la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer du Service national des Garde-Côtes du Commandement des Forces navales, lundi 7 juillet 2025 à 21h32, d'une demande d'évacuation sanitaire d'urgence émanant d'un navire commercial "PERSEUS" battant pavillon portugais, en provenance de la Turquie à destination de l'Algérie, situé à (27) milles nautiques au nord de Bejaïa, il s'agissait d'un marin membre de l'équipage ayant été victime d'un accident", a précisé la même source. "Ainsi, en

coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer de la 5e Région militaire, une opération d'évacuation sanitaire en mer a été déclenchée immédiatement, mobilisant l'hélicoptère de Recherche et de Sauvetage "AS-16" relevant du 560e Escadron des Hélicoptères de recherche et de sauvetage", a signalé la même source, ajoutant que "le marin blessé a été immédiatement évacué en urgence vers l'aéroport de Bejaïa puis transféré par les agents de la Protection civile à l'hôpital Khalil Amrane de Bejaïa pour recevoir les soins nécessaires". "Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires des unités des Gardes-Côtes du Commandement des Forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances", a conclu le communiqué.

MÉTÉO

Canicule attendue à partir d'aujourd'hui sur quatre wilayas du Sud

Quatre wilayas du Sud du pays connaîtront, à partir d'aujourd'hui, une vague de chaleur, avec des températures maximales de 49 C, a annoncé, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie (ONM). De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas d'Adrar, In Salah et Tamnassert (Ouest), où les tempé-

tures maximales prévues atteindront 49 C alors que les minimales oscilleront entre 36 C et 38 C et ce, durant la journée de jeudi, a précisé la même source. La wilaya de Bordj Badji Mokhtar connaîtra également des températures maximales de 49 C et des minimales comprises entre 36 C et 38 C, durant les journées d'aujourd'hui et de demain, a conclu le BMS.

CANICULE

Le mois de juin de 2025 est le troisième plus chaud jamais enregistré

Le mois de juin 2025 a été le troisième mois de juin le plus chaud jamais enregistré, derrière 2023 et 2024, a déclaré, hier, le service Copernicus concernant le changement climatique (C3S). La température moyenne mondiale de l'air à la surface en juin dernier était de 16,46 C, soit 0,47 C au-dessus de la moyenne mensuelle de 1991-2020 et 1,3 C au-dessus du niveau préindustriel de 1850-1900",

a indiqué le C3S dans son bulletin mensuel. La température moyenne en Europe pour le mois était de 18,46 C, ce qui en fait le cinquième mois de juin le plus chaud jamais enregistré. L'Europe occidentale a toutefois connu son mois de juin le plus chaud jamais enregistré, avec des températures moyennes de 20,49 C. "En juin 2025, une vague de chaleur exceptionnelle a touché une grande partie de l'Europe occidentale, une

grande partie de la région ayant subi un stress thermique très important", a indiqué Samantha Burgess, responsable stratégique pour le climat au Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme. Elle a averti que les vagues de chaleur risquaient de devenir "plus fréquentes, plus intenses et d'affecter davantage de personnes à travers l'Europe" dans un monde qui se réchauffe.